

Strasbourg, le 26 mars 2020

Covid-19 : les Assurances du Crédit Mutuel s'engagent aux côtés de leurs assurés

Les Assurances du Crédit Mutuel prennent des mesures fortes afin d'accompagner leurs assurés face aux conséquences de la crise sanitaire actuelle.

En solidarité, elles prennent notamment la décision de reporter, au moins jusqu'à début mai, tous les appels de cotisations d'assurance pour les indépendants, professionnels, entreprises et associations.

Parmi les mesures prises :

- **Report des appels de cotisations pour l'ensemble de nos clients indépendants, professionnels, entreprises et associations (tant en assurance de biens, qu'en assurance de personnes) au moins jusqu'à début mai** afin de préserver la trésorerie des entreprises les plus touchées par le ralentissement économique.
- Gel des échéances bancaires pour les clients professionnels et entreprises : **les cotisations de l'assurance des emprunteurs ne seront pas prélevées tant que les échéances de prêts sont prorogées** pour une durée pouvant atteindre 6 mois.
- **Contribution au Fonds de solidarité** mis en place par les pouvoirs publics et visant les conséquences économiques et financières de cette crise sanitaire auprès des TPE et des indépendants, secteurs particulièrement touchés.

Les Assurances du Crédit Mutuel resteront également particulièrement attentives à la situation des clients les plus fragiles.

*« L'heure est à la solidarité, explique **Pierre Reichert**, Président du Directoire du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel. Les Assurances du Crédit Mutuel, fidèles à leur esprit mutualiste, sont pleinement engagées dans l'effort de solidarité nationale demandé par le gouvernement et soucieuses d'être un facilitateur pour tous nos clients indépendants, professionnels, entreprises et associations ».*

En savoir plus sur les Assurances du Crédit Mutuel

Depuis 1971, les Assurances du Crédit Mutuel imaginent, conçoivent et orientent les offres et services qui contribuent au développement de l'activité assurance du Crédit Mutuel, inventeur du concept de bancassurance.

Présentes sur les marchés des assurances de biens, de personnes et de l'assurance-vie, les Assurances du Crédit Mutuel, acteur majeur de l'assurance et de la protection sociale en France, proposent des solutions innovantes à leurs 12,5 millions d'assurés (particuliers, professionnels, entreprises et associations) sur l'ensemble du territoire, par l'intermédiaire des réseaux du Crédit Mutuel* et du CIC.

() Crédit Mutuel Alliance Fédérale (Crédit Mutuel Centre Est Europe, Sud-Est, Ile-de-France, Savoie-Mont Blanc, Midi-Atlantique, Loire-Atlantique et Centre-Ouest, Centre, Normandie, Dauphiné-Vivarais, Méditerranéen, Anjou, Antilles-Guyane et Massif Central), Crédit Mutuel Nord Europe, Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie, Crédit Mutuel Océan.*

Contact Groupe des Assurances du Crédit Mutuel :

Mathieu Dehestru - 03 88 13 23 79 – mathieu.dehestru@acm.fr